
LA MRC : PARTENAIRE CLÉ DE LA COLLABORATION INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ CIVILE

DATES :

24 novembre 2026, de 13h30 à 15h00

DURÉE :

1h30

COÛT :

Membre : **40\$** plus les taxes applicables

Non membre : **85\$** plus les taxes applicables

[POUR INSCRIPTION](#)

FORMAT :

Webinaire

Le lien vous permettant d'accéder à la formation en visioconférence vous sera acheminé ultérieurement).

CLIENTÈLE VISÉE :

La formation s'adresse à toutes les personnes qui agissent ou qui ont un intérêt dans le domaine de la sécurité civile, que ce soit en prévention, préparation, intervention ou rétablissement, au sein des municipalités, MRC et territoires non organisés (TNO) du Québec.

DESCRIPTION :

Là où les municipalités régionales de comté (MRC) agissent en collaboration avec les municipalités locales en sécurité civile, la réponse et la résilience face aux sinistres se voient accrues. En effet, les économies d'échelle ainsi acquises donnent lieu à une meilleure distribution des forces et une cohérence géographique des actions dans les quatre dimensions de la sécurité civile.

Le ministère de la Sécurité intérieure (MSI) a produit le Guide sur les bonnes pratiques des MRC en sécurité civile, à la lumière des expériences vécues sur le terrain au sein de huit MRC aux réalités variées, qu'elles soient périurbaines, rurales ou éloignées. L'objet de la présente formation sera donc de présenter le fruit des réflexions du MSI sur la place des MRC en sécurité civile, et ceci, en trois temps :

- la coordination;
- la prise en charge de mesures en adéquation avec les activités courantes des MRC;
- les opportunités de contribution des MRC aux missions prévues aux plans municipaux de sécurité civile.

Principaux éléments abordés :

- 1- La Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres (LSCRS) et le règlement d'application en place depuis 2019.
- 2- Les rôles et responsabilités des municipalités en sécurité civile.
- 3- Les huit MRC qui ont inspiré les idées qui figurent au guide et leurs pratiques en coordination.
- 4- Les exemples de pratiques en adéquation avec les activités courantes des MRC.
- 5- Les exemples de pratiques en adéquation avec les missions municipales en sécurité civile.
- 6- Les moyens de mise en œuvre et les outils disponibles.



FORMATEURS :



M. Felix Caron, Directeur régional de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Félix Caron œuvre depuis plusieurs années dans les domaines de la gestion municipale et de la sécurité civile. Fort d'une vaste expérience acquise à titre de directeur général de la ville de Percé et maintenant comme directeur régional de la sécurité civile au ministère de la Sécurité intérieure, il a piloté de nombreux projets d'envergure liés à la résilience des communautés et à l'adaptation aux changements climatiques. Reconnu pour son leadership et son approche pragmatique, il accompagne les organisations dans le renforcement de leur capacité à prévenir, gérer et surmonter les situations d'urgence. Il a reçu notamment le Prix mérite de la sécurité civile ainsi que le Prix mérite en gestion municipale de l'ADMQ.



M. Yves Blanchard, Conseiller en sécurité civile

Géographe, Yves Blanchard œuvre dans le domaine des risques naturels et anthropiques depuis 15 ans. Il est à présent conseiller en sécurité civile, au Bas-Saint-Laurent, au ministère de la Sécurité intérieure (MSI). Détenant de l'expérience dans les quatre dimensions de la sécurité civile, il a œuvré dans le contexte d'interventions liées aux crues printanières, des tempêtes côtières et post-tropicales, des défaillances d'infrastructures et des feux de forêt. Il est familier avec un bon éventail d'enjeux associés de près ou de loin à la sécurité civile et à la gestion des risques.



Mme Elisabeth Martineau Montminy, Conseillère en sécurité civile

Détentrice d'une maîtrise en histoire, Elisabeth Martineau Montminy a d'abord agi comme professionnelle de recherche par l'obtention de contrats pour différents ministères et organismes. Elle a ainsi collaboré à des projets portant sur l'histoire des inondations et des étiages au Québec et sur l'adaptation aux changements climatiques de la Communauté métropolitaine de Québec. Depuis 2019, elle est conseillère en sécurité civile à la Direction générale adjointe des opérations, ce qui lui offre une vision globale et solide de la sécurité civile au Québec.